

INFOS SNUEP F.S.U BORDEAUX / 22 mai 2023



Rassemblement le 31 mai et en grève le 6 juin pour marquer notre opposition au projet de réforme des lycées pros

Le projet de réforme des lycées pros dévoilé jeudi 4 mai, suivi des annonces du ministre de l'Éducation nationale concernant des fermetures imminentes de filières, a provoqué stupeur, angoisse et colère chez les personnels ; le calendrier brutal sur les fermetures de filières tertiaires, d'ici 2026, laissant craindre des reconversions forcées.

À rebours des besoins exprimés lors des mobilisations de cet automne, ce projet comporte de nombreuses mesures orientées vers l'insertion professionnelle au détriment de mesures scolaires. L'intersyndicale voie pro refuse cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate.

Le pacte « enseignant » va considérablement dégrader le fonctionnement des lycées et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Le pacte LP présente la particularité d'être non sécable et ses missions sont directement liées au déploiement du projet ; de ce fait il devient le bras armé de la réforme, vivement contestée par les personnels.

L'intersyndicale voie pro soutient toutes les initiatives intersyndicales décidées localement.

L'intersyndicale voie pro appelle les personnels à des rassemblements devant les DSDEN, les rectorats et le ministère le 31 mai jour du Comité Social d'Administration ministériel de l'Éducation nationale (CSA MEN) où les textes sur le pacte seront soumis au vote.

L'intersyndicale voie pro appelle les personnels à se mobiliser par la grève et dans les manifestations le 6 juin en rendant visible notre opposition à ce projet de réforme.

L'intersyndicale mobilisée se réunira à nouveau cette semaine pour échanger sur d'autres modalités d'actions envisageables.

Tous aux rassemblements le 31 mai, tous en grève le 6 juin ! Plus d'info dans la prochaine publication.

Pacte LP : bras armé de la réforme

Salaires bas et conditions de travail difficiles sont deux problèmes majeurs en lycée pro. Le pacte ne répond en rien à ces problèmes car travailler plus pour gagner plus n'est pas une revalorisation et imposer des missions supplémentaires pour améliorer le pouvoir d'achat ne résout pas nos difficultés mais, au contraire, dégradera toujours plus les conditions d'exercice de nos métiers. Le pacte est, de surcroît, un outil de discrimination indirecte envers les femmes qui va renforcer davantage les inégalités salariales. Le président compte sur le déclassement salarial des enseignant·es de lycée professionnel pour trouver des signataires. Mais surtout, le pacte LP est un axe central pour la mise en œuvre de la réforme. [Télécharger le tract pour le lire et le diffuser](#)

Elèves des Lycées Professionnels : il est temps de se mettre au travail ! Éditer

Autrefois, on avait considéré comme un progrès la mise en place de l'école obligatoire pour accueillir les enfants d'ouvriers et les soustraire à l'usine et au patronat ; aujourd'hui c'est l'entreprise qui s'installe dans l'école pour en tirer le maximum de profit et exploiter les élèves des Lycées Professionnels : [Article de Christian Sauce et Nasr Lakhsassi](#)

Mardi 16, le secrétariat académique du SNUEP a organisé une visio avec les secrétaires locaux pour faire le point sur la "réforme" Macron 2 du Lycée Professionnel.

Devant l'urgence de la situation et face aux annonces inquiétantes faites par le Président de la République sur l'avenir de nos lycées professionnels et de nos élèves, le SNUEP-FSU a voulu partager ses premières analyses sur le projet de réforme.

Toutes et tous ont dénoncé les effets pervers de la réforme, dont le seul but est l'employabilité de nos jeunes après leur cursus au lycée professionnel. Ci-dessous quelques éléments forts :

■ Le Pacte

Les missions proposées dans le pacte sont au nombre de 6 et ne sont pas dissociables. Certaines sont avec quota horaire dédié, d'autres ne le sont pas. Le tout pour une prime de 7500 euros brut.

- le pacte PLP est le bras armé de la "réforme" des LP
- le pacte est insécable : un mur de 6 briques pour 5500 € nets
- ce pacte et ses missions complémentaires nous amènent tout droit à l'annualisation des services.
- pour les remplacements courts, les pactés seront prioritaires. À n'importe quel jour de la semaine et à n'importe quelle heure (de libre). Le pacté est à disposition du chef d'établissement !! Pour les remplacements longs, il y a une volonté du ministère de supprimer les HSE ! Il va y avoir des surprises...
- étant donné la somme allouée pour l'ensemble des 70000 enseignants en LP, il ne devrait pas y avoir beaucoup de pactés par établissement.

Les secrétaires locaux ont émis de fortes inquiétudes car ce pacte se met en place dès la rentrée. Il perturbe déjà la vie des établissements alors qu'il est essentiel de rester soudés face aux échéances à venir. En particulier les suppressions de filières !

■ Reculer pour mieux sauter

Contrairement aux annonces de Pap Ndiaye après les déclarations de Macron, il n'y aura pas de suppressions dès septembre. C'était impossible à réaliser, même pour nos apprentis sorciers ! **Dans notre Région, Rousset et Nembrini l'avaient d'ailleurs évoqué dès la fin de l'intervention du président : "Il n'y aura pas d'évolution de la carte des formations à la rentrée 2023" !**

Ceci dit, dans ce domaine, c'est reculer pour mieux sauter. Tous les problèmes demeurent. C'est un véritable plan social qui se prépare. Ce sera comme à France Telecom si nous ne nous révoltons pas. N'écoutez surtout pas les sirènes de ceux qui vont vous dire : on a gagné du temps, faites-nous confiance ! Ils tiennent la pelle qui va nous enterrer !

■ Prime aux chefs d'établissement

Nous nous sommes interrogés sur la prime de 1000 euros versée aux chefs d'établissements qui réussiraient à faire signer le pacte à la rentrée 2023. Avec 19 000 pactes budgétisés sur les quelques 70 000 enseignants en LP, SEP, EREA, un calcul simple prenant en compte le nombre d'établissements nous a amené à une moyenne de 3 pactes par établissement !

■ Appels à la mobilisation

On est bien loin de la mission de nos lycées professionnels qui a toujours été de **former l'homme, le travailleur et le citoyen !**

Le secrétariat académique vous appelle à répondre massivement aux rassemblements du 31 mai et à la grève du 6 juin. Il reste mobilisé pour répondre à toutes vos questions et revendications !



France 3 régionale : À quatre mois de la rentrée scolaire, les professeurs dénoncent des effets en trompe-l'œil.

Des enseignants des lycées professionnels ne décolèrent pas après les annonces d'Emmanuel Macron. Celles-ci prévoient la fermeture de nombreuses places de formation, jugées inadaptées au marché du travail. À quatre mois de la rentrée scolaire, les professeurs dénoncent des effets en trompe-l'œil.

Ils ne sont pas contre une évolution de la filière " *bien au contraire* " mais " *pas comme ça* ". Les enseignants estiment la méthode brutale. Dominique Marchal enseigne le français et l'histoire dans un lycée professionnel en Gironde. Il est aussi membre du syndicat CGT Éducation. " *Envisager de réfléchir à modifier la carte des formations, pourquoi pas, mais pas de cette façon-là, pas de cette manière aussi abrupte, sans véritable discussion sur le terrain. Sans savoir ce qui se passera pour les collègues ni comment tout cela va se mettre en œuvre.*

"*On nous dit qu'il y a beaucoup trop de jeunes dans ces filières, avec des débouchés qui ne sont pas forcément satisfaisants. Mais on s'aperçoit que le secteur des services est celui qui se porte le mieux dans le secteur de l'apprentissage. Il cumule à lui seul autour de 70 % des contrats d'apprentissage. Ça signifie donc que le gouvernement veut fermer les filières des lycées professionnels pour conforter l'apprentissage*", s'insurge Jean-Luc Massias du syndicat des lycées professionnels au sein de la FSU.

Ces pistes sont loin de faire consensus. "C'est un mépris immense pour tous les collègues pour la reconnaissance de leur travail, de leur implication. C'est de nature à généré énormément de colère chez les personnels concernés, on parle de reconversion, de pré-orientation. C'est un processus qui est long qui doit permettre aussi aux collègues concernés de trouver leur place, et là, ce n'est pas ça qui se profile, c'est la méthode Macron, on fait semblant de discuter et puis on applique après au rouleau compresseur", poursuit Jean-Luc Massias.

"L'idée de départ est plutôt noble, mais c'est du trompe-l'œil. Oui, on reçoit beaucoup d'élèves en difficulté scolaire, mais peut-être faudrait-il donner davantage de dédoublement, davantage de dotations horaires pour avoir des conditions de travail plus satisfaisantes avec des groupes à effectif réduit. Les décrocheurs sont noyés dans un groupe, il faudrait un enseignement un peu plus individualisé" explique Jean-Luc Massias .

"On va regarder les choses sur lesquelles il est important d'agir, au cas par cas, en fonction du territoire. C'est vrai que ces formations tertiaires sont en surnombre aujourd'hui. Mais il faut cependant regarder cela avec précision territorialement. Nous serons attachés à ce que l'on puisse fermer des formations qui n'offriront pas suffisamment d'emploi sur le territoire, à la condition que l'on ouvre des formations porteuses d'emploi sur ces mêmes territoires" explique Jean-Louis Nembrini, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'Éducation.

"La carte est faite, on ne peut pas y toucher pour la prochaine rentrée. Il faudrait revoter. Cela serait contre les procédures. Cela suppose souvent du matériel, des ajustements de plateaux techniques. Fermer une formation tertiaire, c'est bien. Ouvrir une formation industrielle en complément, c'est différent. Il ne faut pas les mêmes profs. Tout ceci se prévoit longtemps à l'avance. Aujourd'hui, nous finalisons la carte qui sera votée à l'automne, mais pour la rentrée 2024".

Réforme de la retraite : Grève et manifestation le 6 juin 2023



L'intersyndicale met en ligne une plate-forme pour interpellier sa ou son député-e ici : <https://jusquauretrait.fr>

Tous aux manifestations et en grève le 6 juin !

La FSU est mobilisée pour défendre la voie professionnelle sous statut scolaire

■ Conseil supérieur de l'éducation

Dans la continuité des politiques développées depuis 2009 concernant la jeunesse, qui ont notamment permis la signature de contrat de professionnalisation à des jeunes de 16 ans, l'objectif poursuivi ici est d'essayer d'orienter ces jeunes vers les métiers d'avenir qui sont pour la plupart les métiers en tension (bâtiment, nettoyage, métiers de l'accompagnement, restauration...). Il s'agit surtout de mettre de plus en plus de jeunes dès 15 ans au travail au détriment de leurs qualifications et d'une formation globale et complète de qualité. En cela, la réforme des Lycées Professionnels avec celle de l'assurance chômage, des retraites, ou encore celle du RSA poursuit l'objectif commun de forcer une grande partie de la population à travailler toujours plus en acceptant des contrats précaires et mal rémunérés. Plutôt que de contraindre le patronat à revaloriser les salaires et améliorer les métiers aujourd'hui désertés par des actifs·ves qualifié·es du fait des mauvaises conditions de travail et des salaires déplorables, le Président et le gouvernement font le choix d'instrumentaliser les parcours scolaires des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises. Cette réforme est financée en partie avec le FSE+, programme européen « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » dédié à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes. Ce milliard supplémentaire annoncé par E. Macron éjecte de fait la troisième voie du lycée en dehors de l'Éducation nationale en lui assignant les objectifs propres à la formation professionnelle des adultes. Celle-ci a pourtant été reformée en profondeur par E. Macron à travers la loi avenir pro en 2018 dans l'objectif de résoudre les problèmes qu'il a lui-même amplifiés et qu'il prétend résoudre aujourd'hui en réformant les LP. [Lire la suite](#)

■ Formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail MEN / Extraits de la déclaration de la FSU le mai 2023 :

Suite aux annonces de réforme de la voie professionnelle, les représentant·es de la FSU alertent aujourd'hui le ministre et le DGRH des effets désastreux pour les enseignant·es et tous les personnels de ces établissements. Le ministre de l'Éducation Nationale a en effet déclaré par voie médiatique la disparition de 80 filières de la voie professionnelle et par conséquent, la suppression prochaine de centaines de postes tout en ajoutant que ces collègues pourront toujours se reconverter. Ce procédé est d'une extrême violence, dans la forme mais aussi sur le fond. Il montre le peu d'estime qu'il porte aux personnels dont il a la charge et la responsabilité. Où est la « bienveillance » tant affichée lorsque l'institution traite ses personnels comme de vulgaires pions interchangeables ? Quel mépris, à la fois pour les enseignant·es de LP et pour leurs collègues du premier degré de considérer que les un·es puissent improviser le travail des autres ! Quelle méconnaissance de nos métiers !

C'est un véritable plan de reconversions forcées qui se profile, qui n'est pas sans rappeler certaines pratiques de grandes entreprises qui ont fait parler d'elles par le passé.

Depuis ces annonces, de nombreux collègues nous contactent paniqué·es à l'idée de perdre leur poste ou de voir leur métier, celui pour lequel ils et elles ont passé un concours, pour lequel ils et elles sont qualifié·es et expérimenté·es, profondément transformé par les mesures prévues dans cette réforme brutale. A quelques semaines de la fin de l'année scolaire, imaginez-vous le désarroi dans lequel vont être plongé·es les collègues et les conséquences graves que ceci pourrait avoir sur leur santé ?

Comment admettre une réforme de cette ampleur alors que la prochaine rentrée est déjà très largement organisée ? Comment admettre, à notre époque, de nouvelles réformes de cette ampleur sans qu'aucune étude d'impact sur les personnels, sur leur travail, sur leur emploi et sur leur santé soit envisagée ?

Nous dénonçons fermement la méthode et le fond d'une réforme qui casse les métiers de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

Cette méthode est à l'opposé des obligations de protection de la santé des personnels qui incombe à tout employeur. Délibérément, le ministère met gravement en danger de très nombreux enseignants et personnels. L'expérience de la réforme de la voie technologique aurait dû éviter de reproduire les mêmes erreurs et les mêmes effets.